



Bertrand SERVOIS
Président d'UNISYLVA

ÉDITORIAL



Gilets jaunes, gilets verts ... gilets forestiers

Faudrait-il se vêtir d'un gilet vert pour se faire entendre, à défaut d'être écoutés par nos interlocuteurs de l'Administration ? Avant même cette période agitée, nous n'avions pas attendu d'être bloqués le samedi pour proposer, demander, argumenter auprès des pouvoirs publics sur l'urgence d'une politique en faveur du renouvellement de la forêt française par replantation et régénération.

En effet, depuis une trentaine d'année, c'est-à-dire depuis la fin du Fonds Forestier National, les surfaces forestières plantées sont passées de 150 000 ha à 50 000 ha par an. Sur ce dernier chiffre, la moitié concerne la reconstitution post-tempête. Cette chute continue a des raisons économiques :

- La stagnation des prix des bois en euro courant, en exceptant les dernières années pour le chêne.
- L'augmentation du coût des plantations (coût de la main d'œuvre, plants, carburants, protections contre le gibier...) qui, sur la même période a été multiplié par deux.

La conséquence est simple : pour replanter, un propriétaire doit désormais réinvestir près des trois quarts du fruit de la récolte précédente. Majoritaires, les plantations de résineux produisent le bois dont l'industrie a besoin. Un trou de production dans les forêts concernées, c'est-à-dire les vôtres, se traduirait par des baisses de revenus dans les décennies à venir pour vos successeurs. Ce scénario serait préjudiciable pour l'industrie française, pour l'emploi et naturellement pour le revenu des forestiers.

Nous avons alerté le Gouvernement, et avons proposé, au moment où il prévoyait d'augmenter les taxes sur les carburants (planifiées en janvier dernier) de les « verdir » en affectant une partie au financement d'un plan de replantation. Les arguments écologiques sont simples : séquestration du carbone, stockage dans le bois travaillé, substitution d'autres énergies fossiles. La réponse fut négative, la suite des événements est connue.

Des aides existent, elles sont inatteignables et les enveloppes sous-utilisées. C'est pourquoi nous demandons au Ministère de modifier les règles dans un souci d'efficacité et de simplification :

- barème régional pour les travaux de préparation des sols, de plantation et d'entretien,
- aides forfaitaires, donc la suppression de l'obligation de fournir plusieurs devis,
- appels d'offres en continu, abaissement du seuil d'attribution des aides, relèvement du montant des aides ainsi octroyées afin d'avoir un impact positif des mesures prises.

Mais aussi, pourquoi l'État se croit-il obligé de fixer des normes sur les densités de plantation, sur la taille des godets etc.? Puisse-t-il croire les professionnels que nous sommes afin de se concentrer sur l'essentiel.

Les Coopératives Forestières et particulièrement UNISYLVA sont motivées pour obtenir ces changements. Nous restons vigilants dans l'attente de résultats concrets.

■ Bertrand SERVOIS, Président d'UNISYLVA

FAITS MARQUANTS

- ◆ Marché des bois
- ◆ Sylvo P'lus
- ◆ Assemblées Générales de section
Conférence - Débat (J.F. Dhôte)
À ne pas manquer !
- ◆ Restructuration des agences
- ◆ Expérimentation
- ◆ Sylviculture
- ◆ Enquête qualité des sous-traitants
- ◆ Réunion en région
- ◆ Santé des forêts

La diversification des types de vente proposée par votre coopérative (ventes par contrat d'approvisionnement, ventes groupées pour les bois d'œuvre feuillus ou résineux) permet de commercialiser aux meilleurs prix tous vos types de bois.

→ COURS DES BOIS D'ŒUVRE DE CHÊNE TOUJOURS BIEN ORIENTÉS

Le marché du chêne reste actif avec un léger ralentissement au cours de ce premier trimestre 2019 sur les qualités médiocres. Le merrain (bois destiné à la tonnellerie) reste un marché très porteur boosté par les excellentes vendanges de 2018. Les producteurs forestiers doivent profiter de ces cours toujours bien orientés pour mettre en marché leurs lots de chêne.

→ CONTRASTES ET INCERTITUDES SUR LES PRIX DES BOIS D'ŒUVRE RÉSINEUX

Les épicéas souffrent d'effets conjugués de la tempête Eleanor (chablis importants en Allemagne et en Italie) et des attaques de scolytes dans toute l'Europe occidentale. Pour le douglas, la demande reste stable ou en légère progression par rapport au second semestre 2018. Cette essence bénéficie sans doute de la crise des scolytes qui affecte l'épicéa. Le ralentissement de la construction en ce début 2019 laisse présager une stagnation voire un fléchissement de la demande en bois d'œuvre résineux.

→ BOIS D'INDUSTRIE FEUILLUS

Très lié aux conditions climatiques et accentué par la raréfaction de la main d'œuvre, le marché reste fragile et fluctuant.

→ BOIS D'INDUSTRIE RÉSINEUX

Le demande est forte, les prix sont en hausses.

→ BILLONS PALETTES

Le marché des billons de bois de palette et d'emballage reste porteur.

→ BOIS ÉNERGIE

Le marché est stable. L'hiver doux a entraîné une demande limitée en plaquettes forestières et en bois bûche. Les stocks accumulés ces trois dernières années sont résorbés.

Calendrier des ventes groupées de 2019

13 Juin - Fenestrelay (18)

04 Juillet - Saint Vauray (23)

19 Septembre - Pouilly sur Loire (58)

16 Octobre - Cournon d'Auvergne (63)

24 Octobre - Sauvigny les Bois (58)

21 Novembre - Cheverny (41)

SYLVO P'LUS

Mutualisation de la commercialisation de peupliers entre coopératives

UNISYLVA associée à la Coopérative Forestière Bourgogne Limousin (CFBL), à Forêt et Bois de L'Est (F&BE) et à Nord Seine Forêt 2A (NSF2A) ont décidé de mettre en commun la commercialisation de leurs volumes de bois d'œuvre de peupliers en 2019. Cette mutualisation de commercialisation sera réalisée au sein de l'Union SYLVO WATTS (union créée en 2016 pour le bois énergie) sous le nom commercial de SYLVO P'LUS.

Cette structure permettra de commercialiser à court terme près de 100 000 m³ de peupliers/an. Cet atout de taille va nous permettre d'apporter à nos adhérents popuiculteurs un service de pointe permettant :

- de commercialiser des peupliers de toutes qualités,
- de contrer les méventes enregistrées lors de ventes pour compte,
- d'améliorer la rémunération de nos adhérents grâce à une diversification des débouchés et à une commercialisation sur les meilleurs marchés.

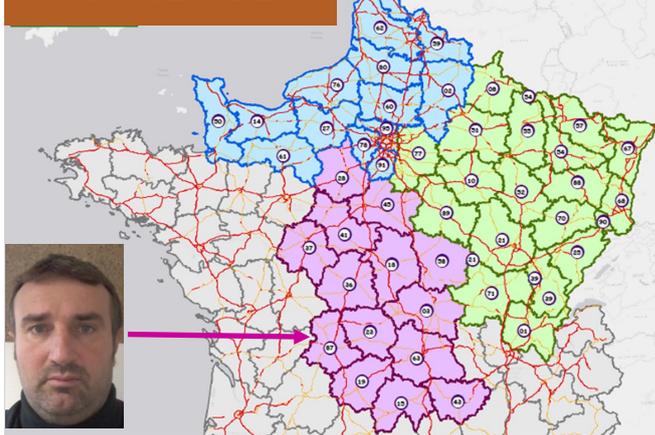


Cette mutualisation nous assure une position commerciale forte en proposant des flux réguliers sur tous les marchés (même lointains), une plus grande performance au niveau de la logistique, une meilleure connaissance des marchés et un gain de compétences et de savoir-faire.

SYLVO P'LUS va profiter d'un marché en fort développement grâce à :

- une forte demande mondiale de contreplaqué,
 - une forte demande sur l'Italie et l'Espagne,
 - la création de nouvelles unités en France (Champagne et Franche-Comté),
- pour servir aux mieux et avec efficacité nos adhérents.

Secteur de SYLVO P'LUS



Responsable commercial UNISYLVA : Nicolas BEAUGRAND

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : UN TEMPS FORT DE VOTRE COOPÉRATIVE

Venez nombreux pour signifier votre attachement à une forêt gérée

Une fois par an, chaque adhérent est convoqué à son Assemblée de section. C'est non seulement l'occasion pour lui d'être informé sur les innovations, les projets et les résultats d'UNISYLVA mais aussi d'élire les « Délégués de Régions », qui seront chargés de le représenter à l'Assemblée Générale Plénière.

Ne manquez pas ce temps fort de dialogue et la conférence-débat animée par J.F. DHÔTE
Directeur de Recherches à l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique)

« Quel rôle pour les forêts et la filière forêt bois dans l'atténuation du changement climatique ? »

Assemblée Générale section CENTRE
17 mai 2019 - BLOIS (dpt. 41)

Au programme,

- 14 heures : Assemblée Générale statutaire à la Caisse Régionale Crédit Agricole - Salle de l'Auditorium - 1 rue Louis Joseph Philippe 41000 BLOIS
- 16 heures : Conférence - J.F. DHÔTE - INRA
- suivie d'un débat et d'un cocktail



Assemblée Générale section AUVERGNE
24 mai 2019 - LEMPDES (dpt. 63)

Au programme,

- 14 heures : Assemblée Générale statutaire à l'Association Gestion Maison Forêt Bois - Salle de Conférence Noyer - 10 allée des Eaux et Forêts 63370 LEMPDES
- 16 heures : Conférence - J.F. DHÔTE - INRA
- suivie d'un débat et d'un cocktail



Assemblée Générale section BOURGOGNE
07 juin 2019 - AUXERRE (dpt. 89)

Au programme,

- 14 heures : Assemblée Générale statutaire à l'Hôtel Ibis Style - Salle de Réunion Carrefour de l'Europe 89000 AUXERRE
- 16 heures : Conférence - J.F. DHÔTE - INRA
- suivie d'un débat et d'un cocktail



Assemblée Générale LIMOUSIN
14 juin 2019 - BOISSEUIL (dpt. 87)

Au programme,

- 14 heures : Assemblée Générale statutaire à Limousine Park - Salle Vienne - Pôle Le Lanaud 87220 BOISSEUIL
- 16 heures : Conférence - J.F. DHÔTE - INRA
- suivie d'un débat et d'un cocktail



LA FILIÈRE FORÊT-BOIS FRANÇAISE AU CŒUR DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Jean-François DHÔTE, Directeur de recherches à l'INRA, présentera à nos assemblées générales de section les résultats d'une étude menée par l'INRA en collaboration avec l'IGN sur demande du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

L'objectif de cette étude était de savoir si, pour accroître la capacité d'atténuation de la filière dans les décennies à venir, il était préférable de favoriser le stockage de carbone dans l'écosystème forestier en limitant les prélèvements ou, au contraire, privilégier les effets de substitution, et quels étaient les niveaux intermédiaires possibles. Afin de répondre à cette problématique, l'INRA et l'IGN ont scruté toute la filière à travers 3 scénarios contrastés de gestion forestière principalement basés sur des modes plus ou moins actifs de gestion des forêts et sur l'importance des prélèvements annuels qui y sont faits pour alimenter la filière et participer au développement de la bioéconomie.

Venez nombreux découvrir les résultats de cette étude qui montre que la meilleure forêt pour l'environnement et la société est une forêt gérée avec dynamisme. À l'heure où la communication relayée par les médias ou les réseaux sociaux développe un message inverse qui vise à sanctuariser la forêt, cette étude objective explique l'inverse.

Pour débattre de ce sujet, des représentants des collectivités locales, des médias, l'administration et les propriétaires forestiers sont attendus.

Ce débat est capital, venez nombreux pour signifier votre attachement à une forêt gérée

RESTRUCTURATION DES AGENCES

Passer de 12 agences à 6 agences pour gagner en efficacité

POURQUOI PASSER DE 12 AGENCES À 6 AGENCES ?

Cette nouvelle organisation va permettre à votre coopérative un meilleur management de ses équipes, un renforcement des savoir-faire, une dynamisation des échanges techniques et un développement des compétences des techniciens et ingénieurs sur chaque agence (régénération naturelle, plantation, création de desserte, commercialisation, bois énergie...).

UNE NOUVELLE ORGANISATION AVEC DES DIRECTEURS D'AGENCE

AGENCE BERRY BOURGOGNE

Elle regroupe les bureaux situés à Bourges, à Nevers et à Auxerre.

Directeur d'agence : Denis HARANG

Adjoint en charge de la sylviculture-gestion : Victor STEENWINCKEL

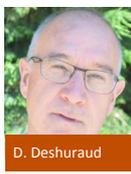


D. Harang

AGENCE BLOIS

Elle concerne les secteurs de Blois Nord-Est et de la Sologne.

Directeur Agence : Didier DESHURAUD



D. Deshuraud

AGENCE CENTRE-OUEST

Elle concerne les bureaux de la Châtre, de Blois Sud-Ouest et de Saint-Avertin.

Directeur agence : Alexis MENARD



A. Ménard

AGENCE LIMOUSIN

Elle concerne les bureaux de la Haute-Vienne, de Bourgneuf et de Meymac.

Directeur agence : Emmanuel PATIGNY

Adjoint en charge de l'exploitation : Damien CHANUT



E. Patigny

AGENCE AURILLAC

Elle concerne la partie sud de l'Auvergne, le Lot et la Lozère.

Directeur agence : Philippe CITERNE



P. Citerne

AGENCE AUVERGNE-BOURBONNAIS

Elle concerne les bureaux de Moulins et de Lempdes.

Directeur agence : Philippe VEYRET



P. Veyret

La proximité est maintenue par les bureaux locaux avec les mêmes personnels techniques et administratifs. La qualité des services et des travaux proposée à nos adhérents en sera renforcée.

EXPÉRIMENTATION (CENTRE ET LIMOUSIN)

Qualité de la plantation, réduire les coûts, améliorer les peuplements

Les techniques sylvicoles et les outils évoluent ! Votre coopérative investit et réalise au quotidien des tests permettant d'améliorer nos prestations tout en contenant leurs coûts.

QUALITÉ DU TRAVAIL DU SOL

Le travail du sol est une étape très importante dans la plantation. Un bon travail du sol permet une bonne reprise des plants, une croissance optimale et donc moins de dégagements coûteux.

Des essais sont menés avec l'utilisation d'un outil conçu avec un de nos sous-traitants. Cet outil est composé d'une grosse griffe avec un trident (voir photo ci-contre).

Le travail s'effectue sur la ligne de plantation sur une largeur d'un mètre.



Outil conçu avec un de nos sous-traitants

POINTS POSITIFS DE CET OUTIL :

- Utilisation sur tous les types de sol, son efficacité est optimale sur les sols ressuyés.
- Pas de mélange des horizons du sol.
- Très efficace pour l'arrachage des rhizomes de fougère.
- Ne provoque pas ou peu d'inversion de flore comme on peut le constater avec les labours classiques.
- Décompactage du sol sur environ 50 cm de profondeur. La prospection racinaire s'en trouve nettement améliorée.
- La plantation est possible 2 à 3 semaines après le travail.
- Pas de risque de verse notamment sur les sols argileux comme on l'observe avec le labour.
- Taux de reprise supérieur à 85 %.
- Le coût reste identique à un labour suivi d'un émiettage, mais cela permet de se passer de jalonnement. Le coût global de la plantation s'en trouve donc réduit.

BROYAGE EN BANDE AVANT PLANTATION - VERS UNE RÉDUCTION DES COÛTS

Cette technique permet de réduire les coûts de préparation du sol avant plantation de 20 à 30 %. Elle consiste à broyer des bandes de 2 m de large (dans le sens de la pente ou de la largeur de la parcelle) avec un broyeur forestier à marteaux fixes. Ce broyage est suivi d'un décompactage puis d'un semis ou d'une plantation. Les inter-bandes restantes apportent un abri latéral. Ils maintiennent une certaine ambiance forestière et abritent des sujets spontanés complémentaires à la plantation. Leur maîtrise se fait manuellement.

ET POURQUOI PAS DES SEMIS DE CHÊNES ?

Un plant de chêne reste un investissement important. **Pour réduire ce coût votre coopérative réalise des tests avec des semis.** Les prélèvements de glands ont été effectués sur des parcelles présentant une qualité exceptionnelle. Les semis ont été réalisés sur des parcelles appartenant au même propriétaire mais où le nombre de réserves/ha ne permettait pas d'assurer une régénération naturelle. Après la coupe rase, des bandes espacées de 5 m d'axe en axe ont été broyées. Les surfaces non broyées assurent un abri latéral aux futurs semis et préservent les semis naturels de la parcelle. Un travail du sol de type décompactage est réalisé sur ces bandes broyées. **Le semis a été réalisé à la main en mettant 4 ou 5 glands tous les 2 m soit environ 20 kg/ha légèrement recouvert de terre.** Le choix de 20 kg/ha peut sembler faible mais l'introduction d'une grande quantité de glands/ha engendrerait des coûts de dépressage importants annulant tout le bénéfice du gain financier du semis. Ces tests n'en sont qu'à leurs débuts. De nouvelles techniques seront expérimentées dans les cinq prochaines années. Le choix de semer au printemps ou en automne dépend du climat local. Si le climat printanier et estival est sec, il semble plus opportun de semer en automne. Le semis à l'automne présente l'intérêt de reconstituer ce qui se passe à l'état naturel avec un développement du pivot au cours de l'hiver mais l'inconvénient majeur que nous avons vu dans nos expérimentations est la vulnérabilité du gland à la présence de mulot, de sanglier et d'humidité.

Remarque : la conservation en vue d'un semis de printemps demande des chambres froides où l'on peut maintenir une hygrométrie constante. Après conservation des glands, il faut semer précocement pour que le pivot puisse se former et assurer une bonne alimentation en eau avant que la période de sécheresse arrive et pour que les deux premières feuilles de la plantule durcissent avant l'apparition de l'oïdium (champignon).

AMÉLIORATION DES FUTAIES DE CHÊNE ROUGE, ÉCLAIRCIR POUR FAIRE GROSSIR !

Originaire d'Amérique, ce cousin de nos chênes européens a été beaucoup planté en Limousin à partir des années 70. Il y trouve un climat et des sols propices à sa bonne croissance. Réputé nerveux, son bois demande une sylviculture dynamique pour être de qualité et répondre au besoin d'un marché naissant.

UNE RESSOURCE ET UN MARCHÉ EN DEVENIR

Avec un diamètre d'exploitabilité optimal de 50 cm à 60 ans, le massif du Limousin s'approche progressivement de la maturité. Mais cela est vrai d'abord pour les parcelles qui ont bénéficié d'une sylviculture dynamique ! Car sans éclaircie, la croissance radiale stagne. Or l'essence est assez peu longévive et des altérations s'observent souvent au-delà de 60 ans. Si le bois produit est peu apprécié en menuiserie — sans doute à cause de son grain grossier —, il serait tout de même dommage de ne pas pouvoir en profiter par manque de qualité.

DES COUPES D'AMÉLIORATION POUR UNE MEILLEURE VALORISATION.

Plus la station est fertile, plus l'essence croît rapidement et plus les interventions doivent être suivies. Nos techniciens sont là pour vous conseiller !

Des éclaircies précoces, rapprochées et d'intensité moyenne permettent d'obtenir des arbres équilibrés et stables. À l'inverse, les interventions en retard ou par à-coups sont à l'origine d'une moindre qualité du bois (développement de gourmands, flexuosité, accroissements en accordéon...). Le prélèvement doit donc se concentrer sur des arbres co-dominants, au profit de tiges d'avenir ayant fait l'objet d'une désignation préalable, tout en gardant un sous-étage protecteur. Les produits des coupes se valorisent bien en bois énergie ou billons de sciage pour les diamètres supérieurs à 30 cm.

MISER SUR LA RÉGÉNÉRATION NATURELLE

Le caractère parfois envahissant de l'espèce lui confère une bonne aptitude à se régénérer spontanément. Un étalement de la récolte finale permet de profiter de l'apparition de semis naturels. Il est alors primordial d'intervenir précocement pour ouvrir des cloisonnements sylvicoles, dépresser et maîtriser les éventuels rejets de souches. **La région Nouvelle-Aquitaine aide ces travaux à hauteur de 140 à 200 €/ha selon la nature de l'intervention.** Une aubaine pour renouveler ces peuplements à moindre coût là où la station s'y prête.



Désignation de tiges d'avenir dans un perchis de chêne rouge après ouverture de cloisonnements

Pour tout renseignement : contacter Grégoire THAUVIN, 07.87.48.60.27, Gestionnaire forestier à l'agence Unisylva de Limoges.

Renouveler autrement les peuplements de chênes

La sylviculture régulière avec des coupes rases sur de grandes surfaces (plus de 5 ha) ne répond plus toujours aux attentes de notre société. UNISYLVA doit donc proposer à ses adhérents de nouvelles sylvicultures pour renouveler leurs peuplements et répondre à leurs envies, à leurs besoins. Notre coopérative forestière tire, depuis deux décennies dans le grand Centre de la France, la sonnette d'alarme sur le manque de renouvellement des chênaies.

L'enjeu est capital !

Assurer la pérennité des chênaies fait partie des objectifs prioritaires de notre coopérative.

Pour répondre à cette problématique, nous proposons et réalisons des **cartographies de peuplements en utilisant « la typologie de peuplement »**. Cet outil mis en place par le CRPF Centre vise à affiner la cartographie des parcelles à base de chênes en effectuant sur 2 ou 4 points/ha les mesures suivantes :

- la surface terrière (surface des sections à 1,3 m exprimée en m²/ha) qui donne une idée précise de la richesse du peuplement ;
- le pourcentage des petits bois, des bois moyens et gros bois donnant la structure du peuplement.

Cette cartographie fine peut permettre de délimiter sur une parcelle classée en Gros Bois :

- **une ou des zones de Très Gros Bois** (≥ 60 cm de diamètre) dans lesquelles la régénération naturelle ou artificielle doit être engagée au plus vite.
- **une ou des zones de plus jeunes bois** dans lesquelles il convient de poursuivre le travail d'amélioration.
- **une ou des zones où il y a un mélange de petits bois, de bois moyens et de gros bois** où une sylviculture de type « irrégulière » peut être menée.

Ces plages de tailles et de structures différentes au sein d'une même parcelle sont liées à l'histoire de la gestion des peuplements de chênes. En effet, au milieu du XX^{ème} siècle, les peuplements étaient traités en taillis-sous-futaie. C'est-à-dire qu'ils étaient composés de taillis et d'une futaie irrégulière.

Cette gestion a progressivement été abandonnée au profit d'une conversion vers la futaie régulière. Les peuplements tendent à se régulariser, mais conservent une certaine irrégularité par plages liée à leur origine.

Que va-t-il se passer si aucun renouvellement n'est réalisé dans ce type de parcelle ?

1^{er} cas : le propriétaire choisit de poursuivre des coupes classiques d'amélioration avec un prélèvement des très gros bois arrivés à maturité ou ne pouvant pas tenir jusqu'à la coupe suivante. Le peuplement s'appauvrit progressivement en nombre de tiges rendant impossible le renouvellement naturel. La recette de la coupe finale est alors modeste et couvrira à peine les coûts de la plantation ! Ces conséquences peuvent être lourdes pour les générations suivantes.

2nd cas : Le propriétaire n'effectue aucune intervention, le capital sur pied augmente, la concurrence entre les réserves s'accroît, des problèmes de dépérissement apparaissent. Plus cette période d'attente est importante plus la pérennité de la forêt est menacée, plus les trous de production seront importants.

Pour ne pas être confronté à un des deux cas exposés, UNISYLVA vous conseille donc de :

- **renouveler les zones de Très Gros Bois naturellement ou artificiellement ;**
- **procéder à des coupes de régénération par parquets dans les zones irrégulières.**

Des renouvellements sur de plus petites surfaces, des plantations dans le recrû, des mélanges d'essences, répondent mieux aux attentes de notre société. UNISYLVA travaille en ce sens sur des itinéraires plus « naturels » pour que les forêts de ses adhérents allient productivité et beauté.

Le choix entre les techniques n'est pas toujours aisé. Mais dans tous les cas, cela ne doit pas être un facteur conduisant à repousser cette étape décisive de la vie du peuplement.

Votre coopérative est là pour vous conseiller dans ce choix, vous montrer des parcelles renouvelées afin de visualiser concrètement les techniques utilisées

OBSERVER SON PEUPEMENT POUR FAIRE LE BON CHOIX !



Zone de Gros Bois ou Très Gros Bois
L'essence n'est pas en station (exemple : chêne pédonculé sur des stations hydromorphes)
Ou/et de qualité médiocre
Ou/et la densité des semenciers est insuffisante

PLANTATION

Investissement important (travail du sol, plants, plantation, protections à gibier), favorise la diversité génétique, plants de qualité, provenance adaptée aux conditions stationnelles.
UNISYLVA travaille sur une diminution de coût : baisse des densités, introduction de 20% d'essences moins coûteuses, plantation dans le recrû...



Zone de Très Gros Bois
Densité suffisante des semenciers
Belle qualité

RÉGÉNÉRATION NATURELLE EN PLEIN (SURFACE DE 1 À 5 HA)

Pas d'investissement initial, des dégagements et dépressages coûteux par rapport à la plantation.
UNISYLVA travaille sur une réduction de coût en diminuant la surface à travailler par la mise en place des cloisonnements culturaux plus denses (tous les 4 à 5 m d'axe en axe).



Zone irrégulière
Présence de Petits Bois, Bois moyens, et Gros Bois

RENOUVELLEMENT PAR PARQUETS

Le renouvellement se fait en continu, pas de coupe rase.
Éclaircie dans le taillis et la réserve pour apporter une lumière diffuse favorisant l'apparition et le développement du semis.
UNISYLVA travaille sur ce dosage de lumière, les distances entre les cloisonnements d'exploitation ainsi que leur orientation.

LES ENTREPRISES QUI INTERVIENNENT CHEZ VOUS

Le choix de nos prestataires

UNISYLVA travaille chaque année avec plus de 400 entreprises réalisant tout type de travaux dans vos propriétés : abattage, débardage, reboisement, entretien, amélioration ou desserte.

DES ENTREPRISES SPECIALISÉES ET APTES À TRAVAILLER EN FORÊT

Les activités de travaux forestiers et d'exploitation de bois sont encadrées par le Code du Travail et le Code Rural et de la Pêche Maritime. Des exigences particulières s'appliquent aux prestations forestières et UNISYLVA, **avant de faire intervenir une entreprise sur un de ses chantiers s'assure que celle-ci dispose des documents exigés pour l'activité confiée.**

Notre service administratif de Bourges collecte, centralise ces documents pour chaque entreprise afin que celle-ci soit référencée. **La validité de l'ensemble des documents est contrôlée régulièrement** et nos entreprises prestataires reçoivent des courriers d'appel au renouvellement de leurs documents arrivant à échéance.

DES ENTREPRISES ÉVALUÉES

Le travail de nos prestataires est évalué :

- lors des visites et des contrôles de chantiers
- de façon annuelle sur l'ensemble de leur activité avec UNISYLVA.

Les critères d'évaluation portent sur :

- **La qualité de la prestation** : respect des consignes transmises, qualité du travail réalisé, bon état du chantier ...
- **Le respect des règles d'hygiène et sécurité sur le chantier** : respect des consignes, port des équipements de protection...
- **L'entretien et l'adaptation du matériel à la nature des chantiers**
- **La réactivité et la ponctualité**
- **Le rapport qualité prix**
- **La communication** : information sur les aléas du chantier et sur les éventuelles modifications des conditions de réalisation.

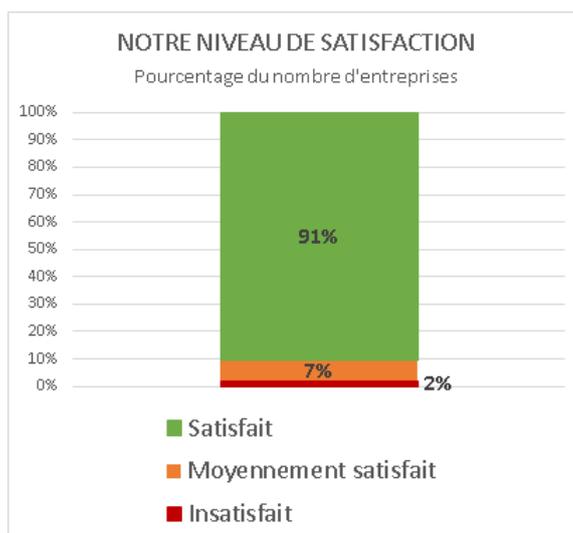
DES ENTREPRISES DONT NOUS SOMMES SATISFAITS

UNISYLVA est satisfait du travail

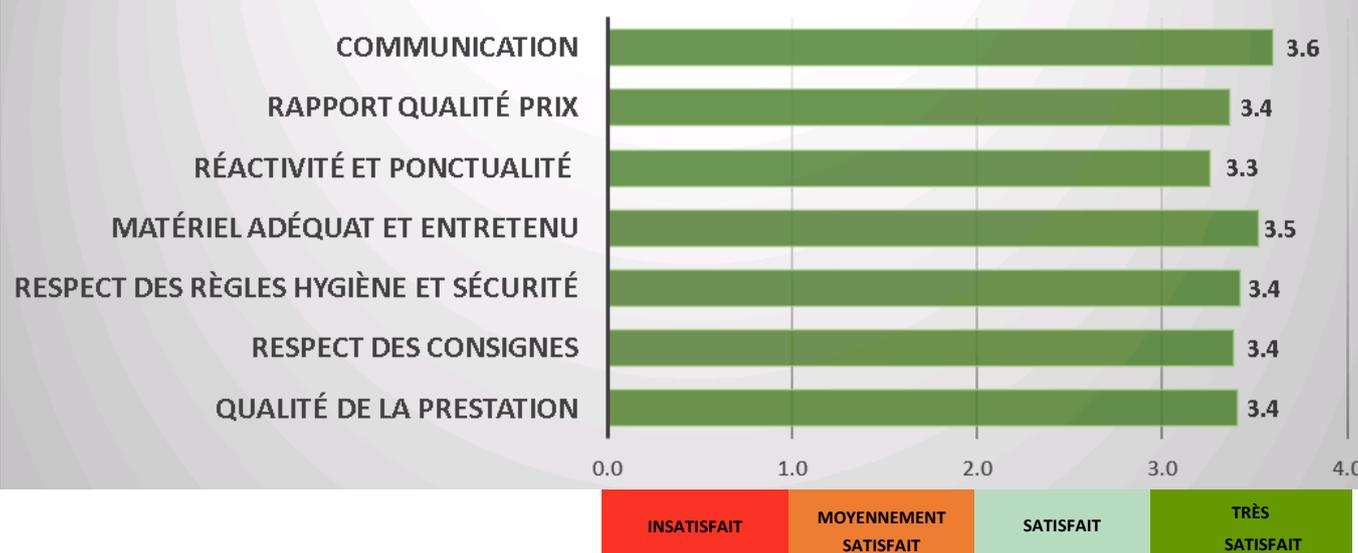
de 91 % des entreprises qui travaillent sur vos chantiers.

Les techniciens et ingénieurs qui encadrent et contrôlent les chantiers ont évalué les entreprises intervenantes selon les critères listés ci-dessus.

Pour les quelques entreprises moins bien évaluées, la coopérative met déjà en place des mesures d'accompagnement et d'encadrement des chantiers. Les personnels techniques d'UNISYLVA leur rappellent ce qui est essentiel pour la coopérative et pour ses adhérents.



MOYENNE DES ÉVALUATIONS PAR CRITÈRE



RÉUNIONS EN RÉGION

Vulgariser des techniques sylvicoles et informer nos adhérents

Votre coopérative, soucieuse de vous informer sur nos techniques sylvicoles, les nouvelles réglementations, la fiscalité forestière et les marchés du bois, vous propose de participer à **une matinée consacrée à la sylviculture des feuillus en Limousin le vendredi 17 mai 2019.**

L'invitation sera envoyée par email aux personnes ayant une forêt à proximité et sera disponible sur notre site internet :

www.unisylva.com dans l'onglet
« **INFORMATIONS/AGENDA/RÉUNIONS FORESTIÈRES** »



Prochaines réunions second semestre, à vos agendas !

- Le 4 octobre en Auvergne dans le secteur de Lempdes sur le thème du renouvellement en Douglas.
- Le 11 octobre en Touraine sur le thème du renouvellement en chêne.

SANTÉ DES FORÊTS

Flétrissement américain de chêne, un risque majeur pour nos chênaies

Cette maladie causée par un champignon (*Bretziella fagacearum*) est présente en Amérique du Nord. Elle se transmet soit par un insecte soit par contact racinaire avec un arbre atteint. Le pathogène agit dès le mois de mai en obstruant les vaisseaux du bois (xylème). On assiste alors à un flétrissement suivi d'une décoloration des feuilles à partir des bords et des extrémités puis les feuilles brunissent et tombent entraînant la mort de l'arbre.

La durée de vie du champignon sur les arbres morts est réduite. Par contre, il peut survivre très longtemps sur les parties souterraines.

Cette maladie a peu d'impact aux USA car les chênes indigènes ont co-évolué avec le champignon (évolution du chêne et du champignon provoquée par l'action entre ces deux entités de facteurs sélectifs réciproques).

L'impact en France serait tout autre ! Des travaux réalisés par l'INRA ont montré qu'une inoculation à des chênes sessile et pédonculé de 15 ans a entraîné 100% de mortalité en deux ans ! De plus un scolyte du chêne (*Scolytus intricatus*) présent sur le sol français est un excellent vecteur du champignon.

Toutes les conditions (importation de bois en provenance des USA, surfaces importantes de chênes, présence d'un

vecteur de propagation) sont malheureusement réunies pour faire de ce champignon un risque majeur en France. La France a d'ailleurs été classée dans les quatre pays où le risque est potentiellement le plus élevé.

Il n'existe pas de traitement pour les arbres atteints, la meilleure solution consiste donc à éviter son introduction sur le sol français par un contrôle des grumes de chêne en provenance des États-Unis. Des mesures ont été prises en ce sens au niveau de la réglementation européenne. Elle prévoit la possibilité d'importer ces grumes selon trois options nommées BF, BNF et DB.

	Traitement	Risque principal
BF Chêne Blanc ou rouge	Bois Fumigé avec ou sans écorce	Transport du bois entre pays européens
BNF Chêne Blanc	Bois non Fumigé avec ou sans écorce	Transport du bois scié
DB Chêne Blanc ou Rouge	Sans écorce	Port et scierie

Cette réglementation permet de réduire considérablement ce risque. Cet effort doit être poursuivi pour protéger nos chênaies



Siège social : UNISYLVA
31, avenue Baudin
CS30260 - 87 007 LIMOGES Cedex 1
Tél : 05 55 77 00 81
Email : contact.limoges@unisylva.com
Retrouvez nous sur notre site Web !
www.unisylva.com



PUBLICATION

Directrice de la publication :
Sophie Farinotti

6, rue du Champ Galant
36 400 La Châtre
Tél : 02 54 48 22 56

Photos : UNISYLVA